

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Budget Primitif 2026

Janvier 2026



PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'Article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la préparation du Budget Primitif est précédée, pour les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants, d'un débat d'orientation budgétaire.

La tenue de ce débat (i) doit se situer dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif (ii) doit faire l'objet d'une délibération et (iii) doit s'appuyer sur un rapport d'orientations budgétaires qui est porté à la connaissance des membres du conseil.

Le présent ROB porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et répond au besoin d'information du public sur les affaires locales ; il permet aux élus d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble. Il doit comporter les informations suivantes :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Par ailleurs, la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 12 janvier 2018 ajoute deux nouvelles informations qui doivent être contenues dans le rapport présenté à l'assemblée délibérante à l'occasion de ce débat :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces orientations devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice.

Sommaire

1. Contexte national	5
1.1. Perspectives macro-économiques	5
1.2. Loi de finance 2026	7
2. Données générales et orientations 2026	9
3. Section de fonctionnement	11
3.1. Dépenses réelles	12
3.2 Recettes réelles	17
3.3. Synthèse & Epargne annuelle	22
4. Section d'investissement	24
4.1 Ressources propres 2025	25
4.2 Réalisations 2025	26
4.3 Investissements 2026	27
5. Encours de la dette	29
6. Conclusion	31

1. Contexte national

1. CONTEXTE NATIONAL

1.1. Perspectives macro-économiques – un contexte économique et politique toujours incertain en cette année d'élections locales

Le processus d'adoption de la loi de finances 2026 est marqué par un contexte politique contraint par une absence de majorité parlementaire. La loi de finances initiale 2026 a été adoptée le 2 février 2026. Les débats ont porté notamment sur les contraintes suivantes :

- À la soutenabilité financière de la dette publique. En effet, l'encours de la dette des administrations publiques au sens des critères Maastricht atteint 3 482,2 Md€ à la fin du 3^{ème} trimestre 2026 soit 117,4% du PIB selon l'INSEE.
- Aux conditions de financement et de refinancement de l'Etat. Au cours du 2nd semestre 2025, les agences de notation ont dégradé la notation souveraine de la dette française. Ainsi, en septembre 2025, l'agence de notation Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, ce qui continue de faire planer la menace d'une réaction négative des marchés financiers et craindre une hausse soutenue des taux d'intérêts sur la dette française. Les prochaines décisions de notation souveraine sont attendues dans le courant du mois de mars 2026. A date, l'Etat français emprunte pour ses obligations à 10 ans au taux de 3,50%. A cet égard, il convient de rappeler qu'avec 50,1 Md€ la charge d'intérêt de la dette a consommé 6,3% des crédits en dépenses de l'Etat en 2024.
- Au défi du redressement des comptes publics. Le PLF 2026 du gouvernement Lecornu adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée » nationale se fixe comme objectif de réduire le déficit public à 5% du PIB en 2026. Le déficit prévisionnel 2026 de l'Etat est ainsi chiffré à 131,9 Md€. La situation budgétaire de l'Etat au 30 novembre 2025 indique un déficit à -155,4 Md€ contre -172,5 Md€ à fin novembre 2024, soit une relative amélioration de +17,1 Md€. L'objectif de revenir sous la barre des 3% de déficit a été fixé par le pouvoir exécutif à l'horizon 2029. L'atteinte de cet objectif reste toutefois discutée par les parlementaires qui attendent des précisions additionnelles pour convenir et s'assurer de sa crédibilité. Parallèlement le rapport annuel de la Cour des Comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques publié en juillet 2025 présente les enjeux qui attendent les finances publiques nationales pour les années 2026 et suivantes. Une dynamique de l'endettement nourrie par l'accumulation de déficits primaires confrontée au ralentissement de la croissance.

1. CONTEXTE NATIONAL

1.1. Perspectives macro-économiques – des perspectives économiques en demi-teinte

Mi-décembre 2025 la Banque de France a publié ses dernières prévisions macro-économiques.

L'institution financière a réhaussé sa prévision de croissance de 0,2 point en 2025 à 0,9 point en 2026 (1,1 en 2024). Elle a légèrement relevé ses prévisions de croissance : 1,0% en 2026 et 2027 et 1,1% en 2028, soutenue par le redressement de la consommation des ménages et l'investissement privé.

La croissance économique française serait ainsi légèrement moins atone que prévue. Mais les récentes hypothèses de croissance de l'économie mondiale (taux de change de l'euro et prix du pétrole plus élevé, incertitudes liées à l'accord commerciale USA-UE de juillet 2025, tension US-Iran, accord MERCOSUR...) pourraient contrarier ces prévisions.

La Banque de France anticipe une relative remontée du taux de chômage nationale au sens du Bureau international du travail, qui atteindrait ainsi 7,6% en 2025 et 7,8% en 2026, avant de diminuer à 7,6% en 2027 et de revenir à 7,4% en 2028.

L'inflation confirmerait son ralentissement offrant ainsi un certain répit aux agents économiques. Au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'inflation s'élèverait ainsi à 0,9% en moyenne annuelle en 2025 (après 2,3% en 2024), 1,3% en 2026 et 2027.

POINTS CLÉS DES PROJECTIONS FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2024	2025	2026	2027	2028
PIB réel	1,1	0,9 (0,8)	1,0	1,0	1,1
	0,0	0,2 (0,1)	0,1	- 0,1	-
IPCH	2,3	0,9	1,3	1,3	1,8
	0,0	- 0,1	0,0	- 0,5	-
IPCH hors énergie et alimentation	2,3	1,6	1,6	1,6	1,7
	0,0	- 0,1	0,0	0,0	-
Taux de chômage (BIT, France entière, % de la population active)	7,4	7,6	7,8	7,6	7,4
	0,0	0,1	0,2	0,2	-

1. CONTEXTE NATIONAL

1.2. Loi de finances 2026 – mesures intéressant les collectivités territoriales

En l'absence de loi de finances 2026 adoptée dans le délai légal, une loi spéciale (article 47 de la Constitution et 45 de la LOLF) a été promulguée le 26 décembre 2025. Elle permet au gouvernement de percevoir les impôts et autres ressources nécessaires au financement des dépenses publiques essentielles et à la continuité des services publics.

A titre préliminaire, il convient de préciser que le projet initial de loi de finances 2026 présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025 prévoyait des mesures très contraignantes pour les collectivités locales, avec un effort estimé officiellement à 4,6 Md€, certaines associations d'élus considérant qu'il pourrait atteindre 8-9 Md€.

Les mesures intéressant le secteur public sont les suivantes :

- Revalorisation annuelle des valeurs locatives cadastrales : Les bases des principaux impôts locaux dus par les particuliers seront de nouveau revalorisées en 2026. Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales (VLC) pour 2026 a été fixé à +0,8%. Ce coefficient inférieur aux coefficients des années antérieures s'explique par le ralentissement amorcé en 2024 et confirmé en 2025.
- Report de la revalorisation générale des valeurs locatives cadastrales : La loi de finances pour 2026 diffère cette échéance de 3 ans. Son article 27 modifie en effet la rédaction de l'article 146 de la loi de finances pour 2020, en prévoyant que « les résultats de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation sont pris en compte à compter de l'établissement des bases (au titre de l'année 2031) et non plus de l'année 2028. La révision des valeurs locatives des locaux professionnels débutée en 2017 est attendue pour 2026.
- Second millésime DILICO : Les communes sont entièrement exonérées de cette ponction.

1. CONTEXTE NATIONAL

1.2. Loi de finances 2026 – mesures intéressant les collectivités territoriales

- DGF gelée et dotations de péréquation en hausse : En 2026 la DGF est gelée à son niveau de 2025 mettant ainsi un terme à 3 exercices de hausses consécutives. La DSU et la DSR progressent respectivement de 140 et 150 M€.
- Hausse des cotisations CNRACL : Le décret relatif au taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL est paru au JO (décret n°2025-86 du 30 janvier 2025). Chaque année à partir de 2025 et jusqu'en 2028, ces cotisations augmenteront au 1^{er} janvier de 3 points. Fixé jusqu'en 2024 à 31,65%, le taux de cotisation est passé à 34,65% en 2025, et continuera d'évoluer jusqu'à atteindre 43,65% au 1^{er} janvier 2028. Pour 2026, le taux CNRACL s'établit donc à 37,65%.
- Création d'une prime régaliennne de 500€ pour les Maires : Cette mesure est destinée à revaloriser le rôle d'agent de l'Etat qu'exerce les Maires.
- Les dotations de l'Etat en faveur de l'investissement local : La DETR est maintenue et le fonds vert baisserait moins que prévu initialement (-16% contre 23% dans le PLF initial)
- FCTVA : Le taux est maintenu à 16,404%

Rappel législatif : L'année 2026 étant une année d'élection, les communes et les EPCI ont jusqu'au 30 avril 2026 pour voter leur budget et leurs taux de fiscalité.

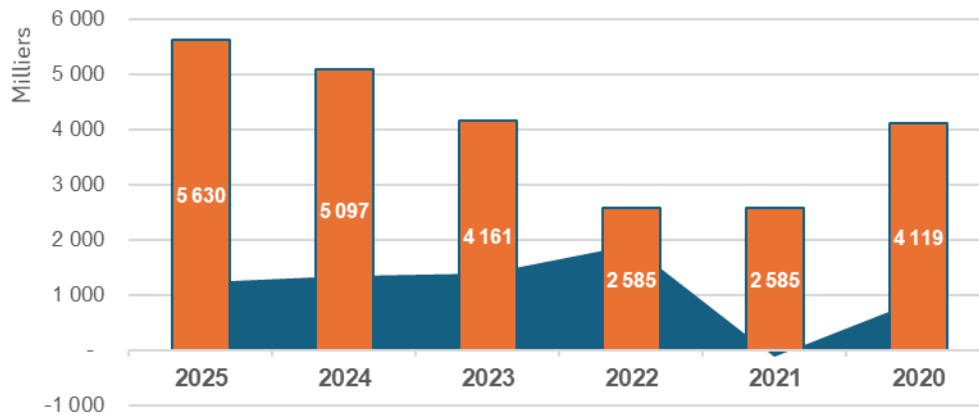
2. Données générales et orientations budgétaires

2. DONNEES GENERALES ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES



Données générales : épargne et résultat de clôture en fonctionnement

Epargne brute et réserves 2020-2025



La commune a su maintenir un bon niveau d'épargne à 1,2 m€ malgré la baisse de dotations et la hausse des prélèvements obligatoires.

Le résultat de clôture en fonctionnement s'établit à 6,6 m€ au 31/12/2025 contre 6 m€ au 31/12/2024.

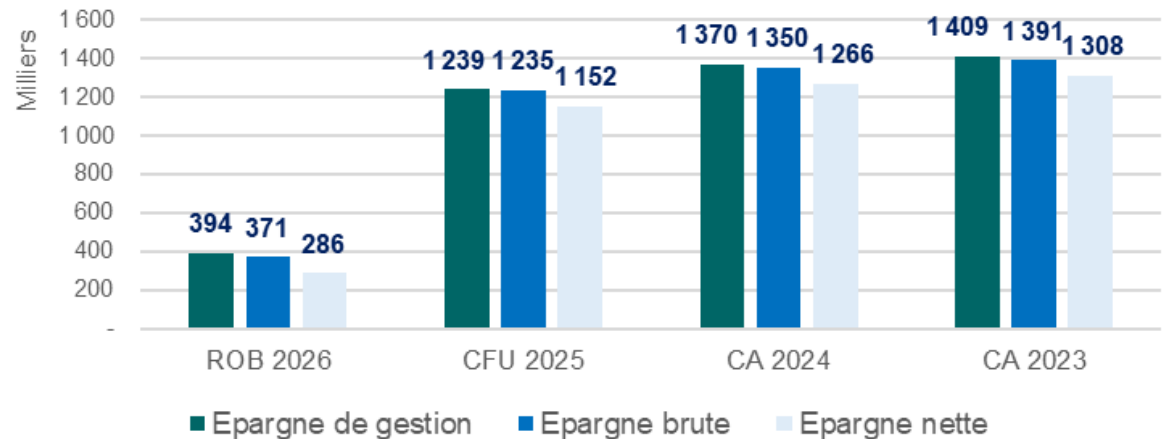
Néanmoins le résultat de clôture en investissement (dont RAR) se solde par un déficit de -1 m€ contre + 495 K€ à la clôture précédente.

En définitive, cela ramène le résultat de clôture, après affectation, à 5,6 m€, résultat qui sera reporté au BP 2026, en recettes de fonctionnement.

Orientations budgétaires 2026

- Maintenir les budgets de fonctionnement des services ;
- Prévoir le coût des travaux de rénovation du groupe scolaire aussi bien en investissement qu'en fonctionnement (honoraires recherche de subvention, assurance, location de bâtiments modulaires ;
- Rénovation du sentier du Léopard ;
- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ;
- Prévoir les frais de maîtrise d'œuvre des projets d'investissements 2027 (chauffage complexe sportif, rénovation éclairages sportifs, extension cimetière)

Evolution de l'épargne (en K€)



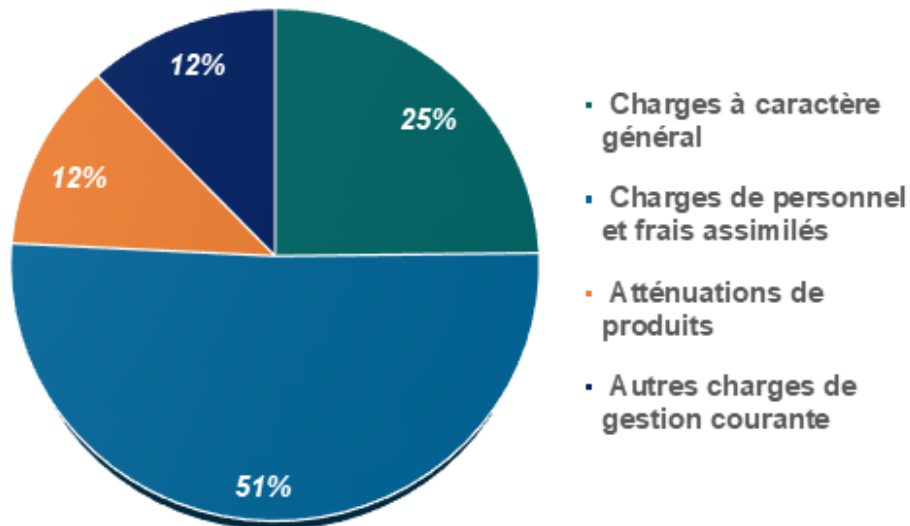
3. Section de fonctionnement

3.1. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Structure des dépenses de fonctionnement

Fonctionnement - Dépenses					
Chap.	Libellé	CFU 2025	CA 2024	Var CA N / N-1 (en €)	Var %
011.	Charges à caractère général	2 439 835	2 309 901	129 934	6%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	5 013 621	5 032 539	-18 918	0%
014.	Atténuations de produits	1 188 176	970 275	217 901	22%
65.	Autres charges de gestion courante	1 192 888	1 135 467	57 421	5%
66.	Charges financières	10 885	11 411	-525	-5%
67.	Charges exceptionnelles	1 342	9 231	-7 889	-85%
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	10 238	88	10 150	11499%
Dépenses réelles de fonctionnement		9 856 985	9 468 912	388 074	4%

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



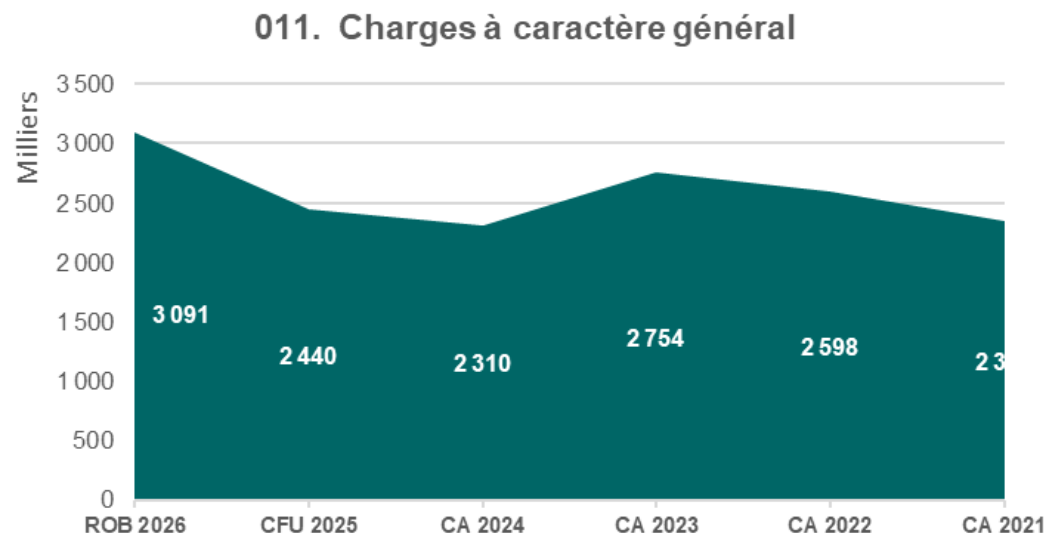
Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de +4% d'un exercice à l'autre principalement du fait de :

- La hausse des prélèvements obligatoires de l'Etat et autres entités publiques pour + 218 K€
- La hausse des charges à caractère général de +130 K€.

Une analyse chapitre par chapitre, avec les orientations 2026, est réalisée sur les pages suivantes.

3.1. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 : Les charges à caractère général s'élèvent à 2 440 K€, en hausse de + 130 K€



La hausse des charges à caractère général de +130 K€ s'explique principalement par :

- + 44 K€ de contrats de prestations dont la restauration scolaire, le gardiennage estival et Léo Lagrange ;
- + 43 K€ d'entretien des plages / remise en état avant saison ;
- + 30 K€ de frais d'actes en lien avec divers contentieux (protection fonctionnelle, expertise..).

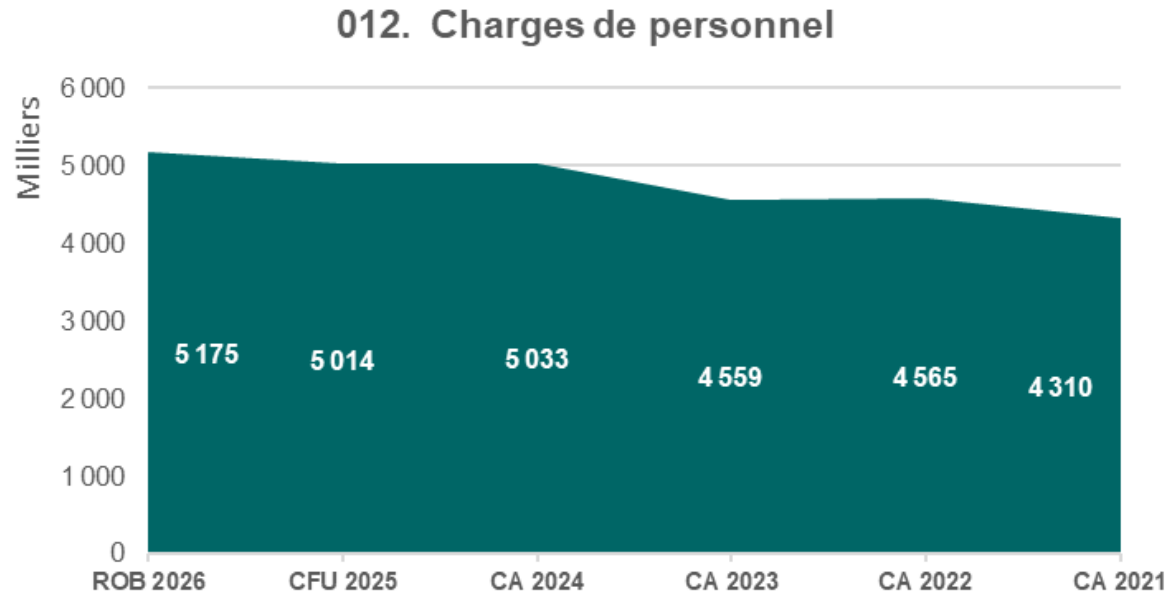


Orientations 2026 : 3 091 K€

- Location de bâtiments modulaires lors des travaux de rénovation du groupe scolaire : 192 K€
- Honoraires cabinet EPSA (recherche de financement projet école) : 100 K€
- Hausse des assurances en lien avec la prise en compte de l'assurance dommage ouvrage pour les travaux de rénovation du groupe scolaire (84 K€)
- Baisse de -50 K€ de frais d'énergie suivant la simulation SMED à 300 K€
- Hausse de la maintenance en lien avec le démarrage du contrat de maintenance de la vidéosurveillance (50 K€)

3.1. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 012 : Les charges de personnel s'élèvent à 5 014 K€ contre 5 032 K€ sur l'exercice précédent

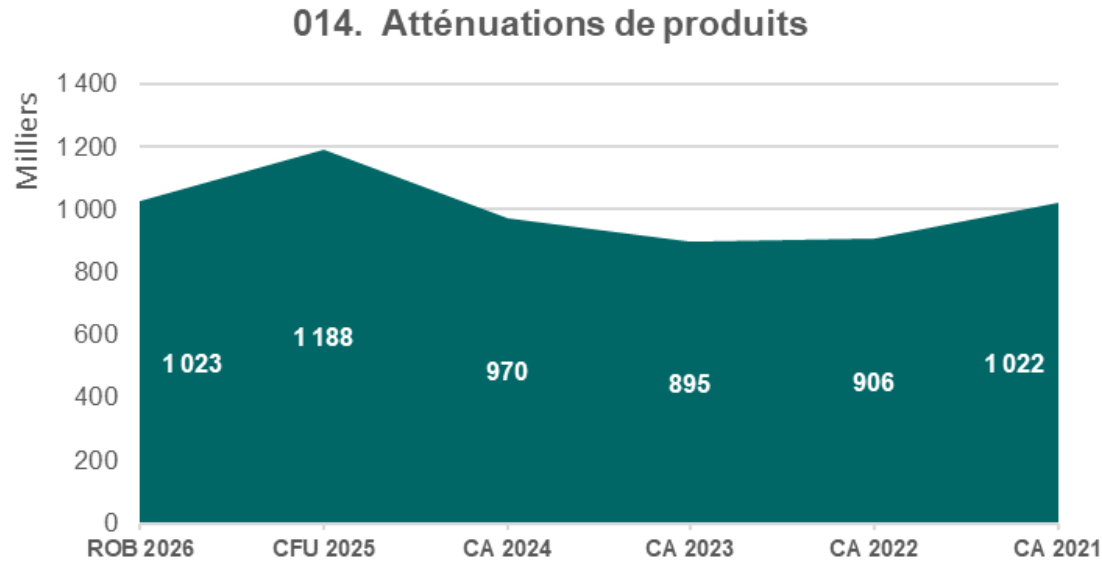


Orientations 2026 : 5 175 K€

- Hausse de 3 points des cotisations CNRACL (part employeur) : + 60 K€
- Recrutement d'un policier municipal : 57 K€
- Hausse de la participation employeur concernant le risque santé (agents adhérents au contrat collectif) : + 20 K€
- Paiement des agents élections municipales : + 20 K€

3.1. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 014 : Les atténuations de produits s'élèvent à 1 188 K€, en hausse de +22%



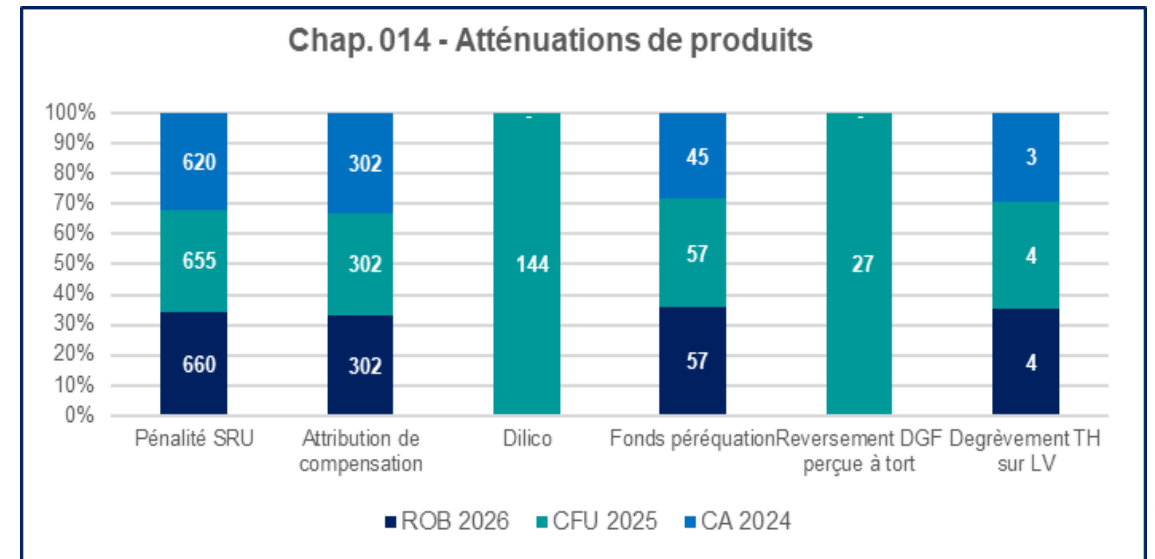
Les atténuations de produits comprennent 4 principales dépenses dont le montant s'impose à la commune :

- La **pénalité pour insuffisance de logements sociaux** pour 654 K€ contre 620 K€ sur 2025 ;
- L'**attribution de compensation** versée à la Métropole pour 302 K€, stable d'une année sur l'autre ;
- La mise en place du dispositif **Dilico** (loi de finances 2025) pour 143 K€ ;
- Le **fonds de péréquation** en hausse de + 12 K€.



Orientations 2026 : 1 023 K€

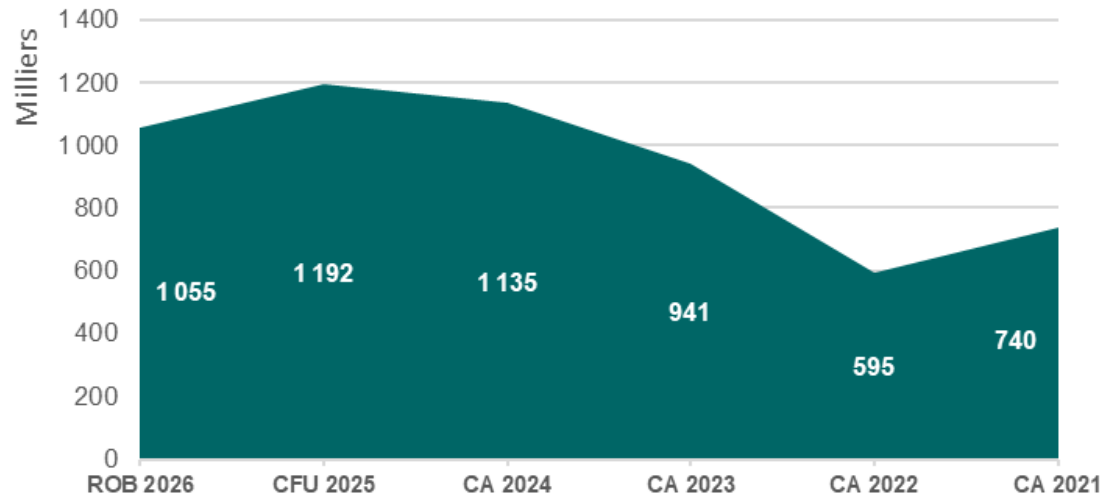
- Exonération du DILICO pour les collectivités dans la loi de finances 2026
- Pénalité SRU en hausse à 660 K€
- Stabilité de l'attribution de compensation due à la Métropole
- Fonds de péréquation stable



3.1. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 65 : Les autres charges de gestion courantes s'élèvent à 1 192 K€ contre 1 135 K€ sur l'exercice 2024

65. Autres charges de gestion courante



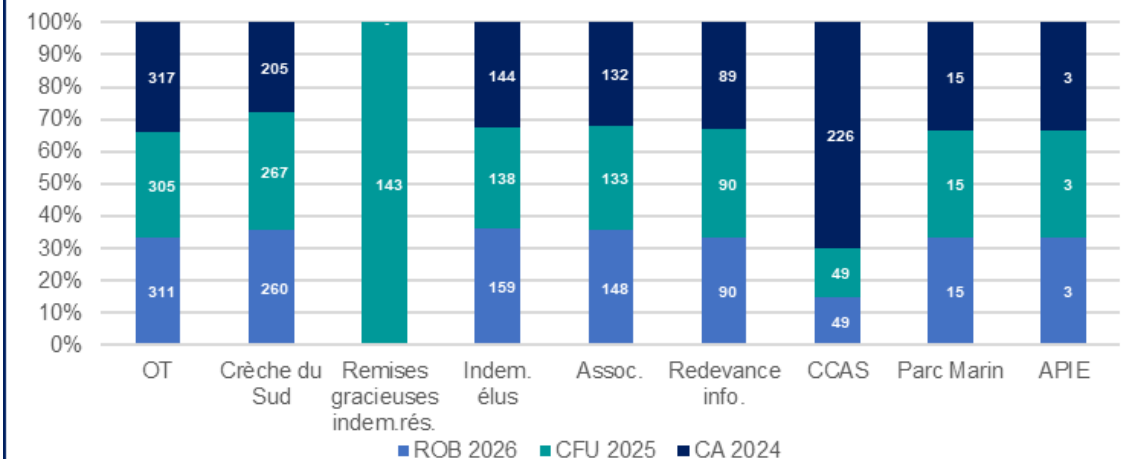
Orientations 2026 : 1 055 K€

- **Subventions** : OT : 311 K€ - Crèche du Sud : 260 K€ - Autres associations : 148 K€ - CCAS : 49 K€ - Parc Marin : 15 K€
- Indemnités d'élus : 159 K€
- Redevances informatiques : 90 K€

L'augmentation des autres charges de gestion courante s'expliquent par :

- Subvention CCAS passant de 226 K€ à 49 K€ : modification du traitement comptable impactant ce poste à la baisse de – 178 K€
- Remises gracieuses des indemnités de résidence : + 143 K€
- Crèche du Sud : + 60 K€

Chap 65 - Autres charges de gestion



3.2. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

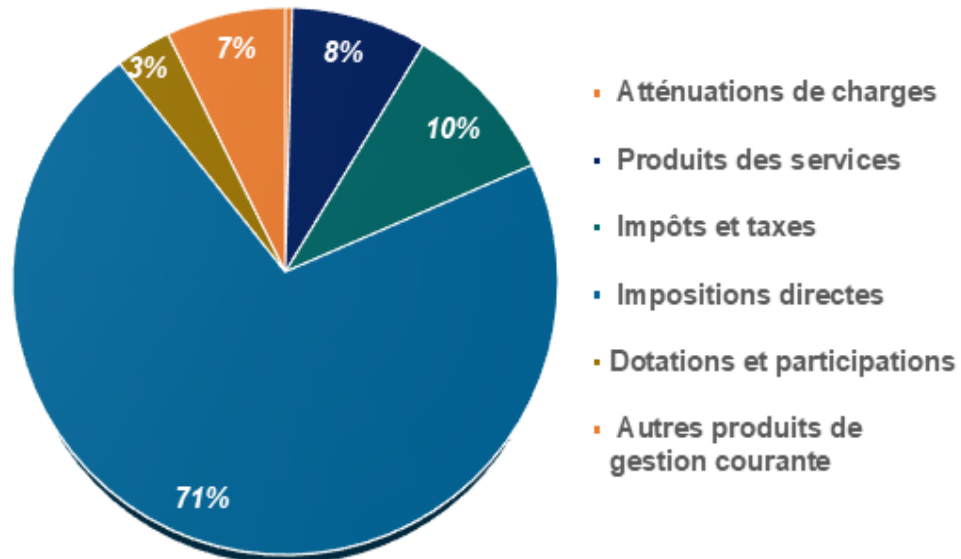
Structure des recettes de fonctionnement

Fonctionnement - Recettes					
Chap.	Libellé	CFU 2025	CA 2024	Var CA N / N-1 (en €)	Var %
013.	Atténuations de charges	48 106	55 247	-7 142	-13%
70.	Produits des services	916 573	1 176 337	-259 764	-22%
73.	Impôts et taxes	1 085 699	1 508 822	-423 123	-28%
731.	Impositions directes	7 836 512	7 086 749	749 763	11%
74.	Dotations et participations	375 185	396 717	-21 532	-5%
75.	Autres produits de gestion courante	810 752	594 223	216 529	36%
77.	Produits exceptionnels (hors cessions)	18 593	186	18 407	9885%
78.	Reprises sur amort., dépr. & prov.	372	372	-1	0%
Recettes réelles de fonctionnement		11 091 791	10 818 654	273 137	3%

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de +3% par rapport à l'exercice précédent dont principalement :

- Produits des services : - 260 K€
- Fiscalité : + 327 K€
- Produits de gestion courante: + 216 K€

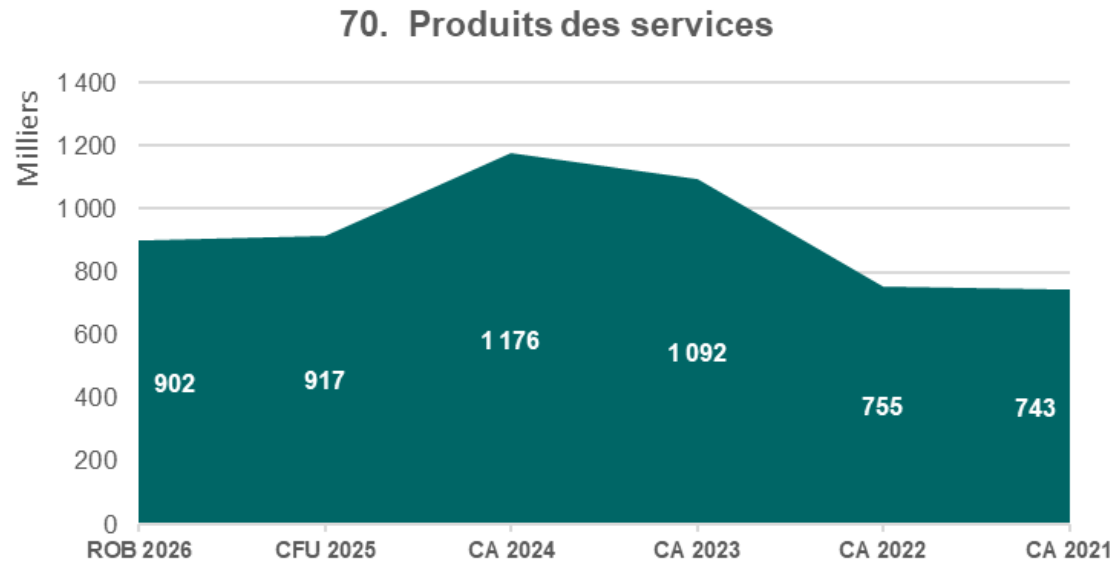
STRUCTURE DES RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT



Une analyse chapitre par chapitre, avec les orientations 2026, est réalisée sur les pages suivantes.

3.2. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 70 : Les produits des services



Les produits des services sont en diminution de – 260 K€ par rapport à l'exercice précédent principalement du fait de la modification de traitement comptable de la subvention au CCAS : plus de produits sur 2025 et versement du montant net de la subvention (sans la part salariale),: impact – 207 K€

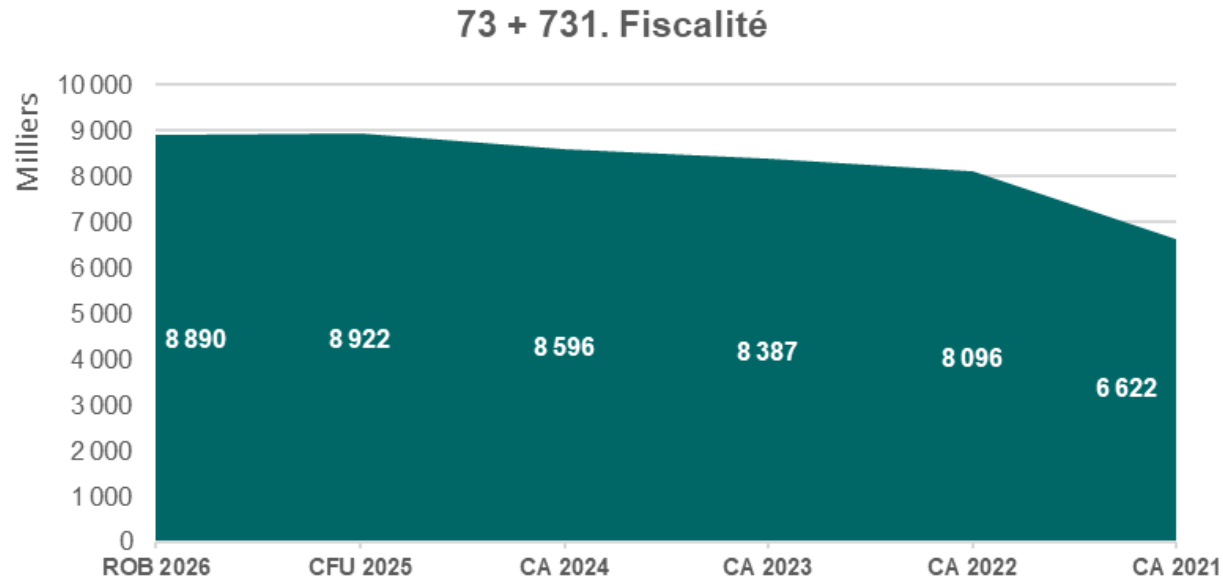


Orientations 2026 : 902 K€

- Remboursement des salaires OT : 226 K€
- Remboursement Métropole / Parking Rouet : 226 K€
- Droits de voirie : 149 K€
- Redevance culturelle : 80 K€ et périscolaire : 75 K€ dont 25 K€ classe de neige
- Avance de fortagage et indemnité d'immobilisation carrière J. Lefebvre pour 78 K€

3.2. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES 73 et 731 : Les impôts et taxes et impositions directes



La fiscalité connaît une hausse de + 327 K€ qui s'explique par :

- + 146 K€ de produits des jeux ;
- + 63 K€ de droits de mutation : poste aléatoire d'une année sur l'autre, qui dépend des ventes réalisées sur la commune ;
- + 36 K€ de droits de place
- +27 K€ de fiscalité directe (taxe foncière)
- +26 K€ de taxe sur la consommation finale d'électricité (SMED)
- +19 K€ de dotation de solidarité communautaire



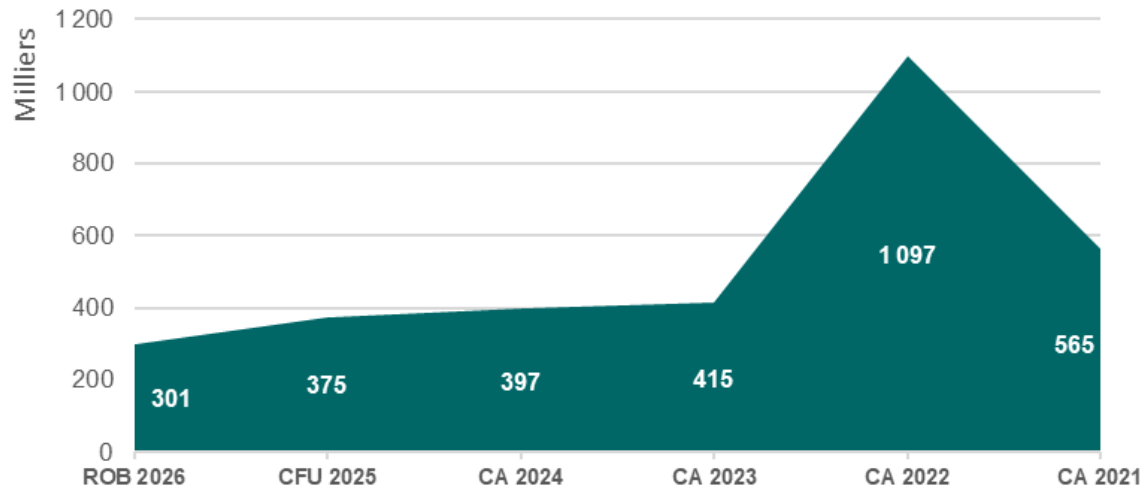
Orientations 2026 : 8 890 K€

- Taxe foncière : 4 425 K€, indice IPCH de novembre en évolution de +0,9 % ;
- Produits des jeux : 3 023 K€, identique au réalisé 2025 ;
- Droits de mutation : 650 K€, légèrement inférieur à 2025 (710 K€) car poste incertain et aléatoire ;
- Taxe de séjour à 300 K€, identique au réalisé 2025 ;
- Taxe sur la consommation finale d'électricité (SMED13) à 300 K€ identique au réalisé 2025.

3.2. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES 74 : Les dotations et participations

74. Dotations et participations



Les dotations et participations sont relativement stables d'une année sur l'autre. On note un pic sur l'exercice 2022 qui s'explique par les aides Covid de l'Etat.

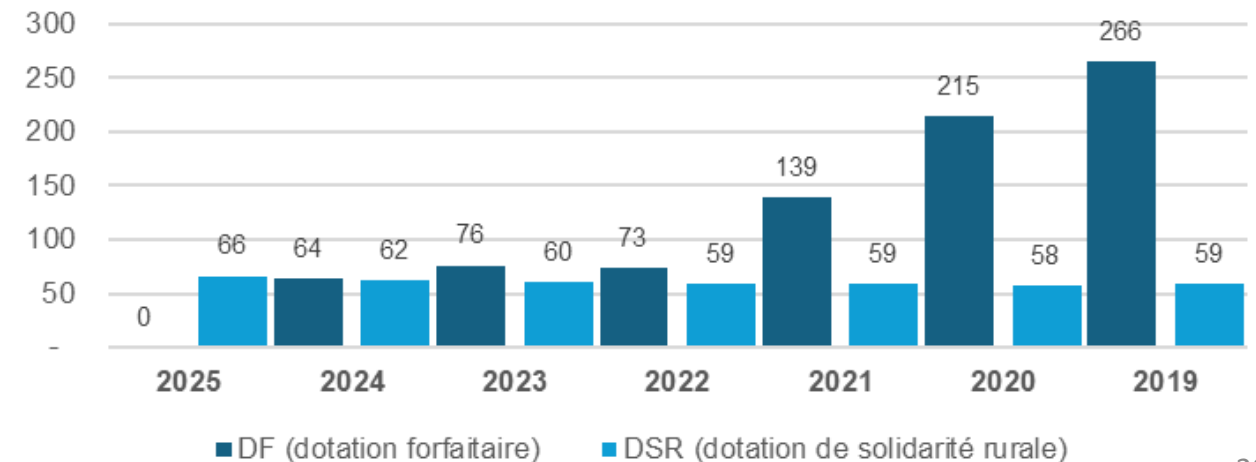
Depuis, ces dotations et participations diminuent chaque année d'environ 5% du fait notamment de la baisse de la dotation forfaitaire. Cette dotation a diminué de 80% passant de 266 K€ en 2019 à 0 en 2025.



Orientations 2026 : 301 K€

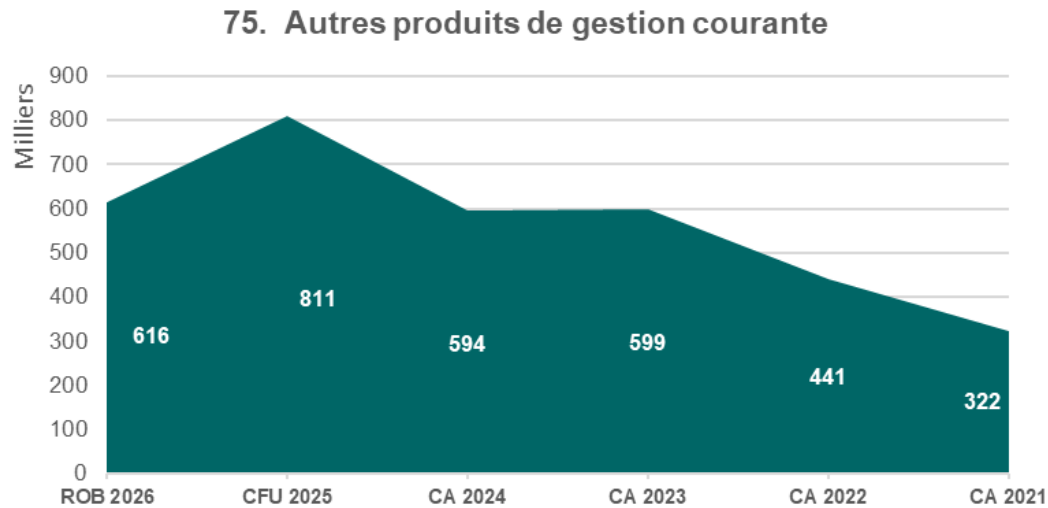
- Redevance Développement touristique Casino : 90 K€
- Chargé de coopération CAF : 25 K€
- Décharges syndicales : 26 K€
- Dotation pour les titres sécurisés : 10 K€

Evolution des dotations Etat



3.2. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES 75 : Les autres produits de gestion courante



L'exercice 2025 se clôture avec des autres produits de gestion courante en hausse de + 217 K€ par rapport à l'exercice précédent s'expliquant par :

- La comptabilisation d'indemnités de résidence à reverser à la commune : +142 K€ (recettes annulées par une dépense suite à décision de remises gracieuses aux agents) ;
- Subvention ADEME pour le projet AVELO3 d'un montant de 29 K€ ;
- Pénalités facturées à la société de nettoyage pour 19 K€ ;
- Des remboursements d'assurance à hauteur de 18 K€ ;
- Dégrèvement de taxe foncière pour 10 K€



Orientations 2026 : 615 K€

- Retour à un niveau similaire à celui de 2024

3.3. SYNTHÈSE & EPARGNE ANNUELLE

Synthèse & Epargne annuelle

Fonctionnement - Dépenses					
Chap.	Libellé	ROB 2026	CFU 2025	Var €	Var %
011.	Charges à caractère général	3 091 397	2 439 835	651 562	27%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	5 175 000	5 013 621	161 379	3%
014.	Atténuations de produits	1 023 342	1 188 176	-164 834	-14%
65.	Autres charges de gestion courante	1 054 548	1 192 220	-137 672	-12%
66.	Charges financières	10 473	10 885	-413	-4%
67.	Charges exceptionnelles	0	1 342	-1 342	-100%
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	22 800	10 238	12 562	123%
Dépenses réelles de fonctionnement		10 377 560	9 856 317	521 242	5%

Fonctionnement - Recettes					
Chap.	Libellé	ROB 2026	CFU 2025	Var €	Var %
013.	Atténuations de charges	30 000	48 106	-18 106	-38%
70.	Produits des services	901 507	916 573	-15 066	-2%
73.	Impôts et taxes	1 085 699	1 085 699	0	0%
731.	Impositions directes	7 803 844	7 836 512	-32 668	0%
74.	Dotations et participations	301 159	375 185	-74 026	-20%
75.	Autres produits de gestion courante	615 733	810 752	-195 019	-24%
77.	Produits exceptionnels (hors cessions)		18 593	-18 593	-100%
78.	Reprises sur amort., dépr. & prov.	10 238	372	9 866	2655%
Recettes réelles de fonctionnement		10 748 180	11 091 791	-343 611	-3%

Epargne brute	370 620	1 235 473
Epargne de gestion	393 655	1 238 974
Epargne nette	286 379	1 151 727

En synthèse les orientations budgétaires pour 2026 intègrent des dépenses de fonctionnement à hauteur de 10,3 m€ en hausse de +0,5 m€ par rapport au réalisé 2025 du fait :

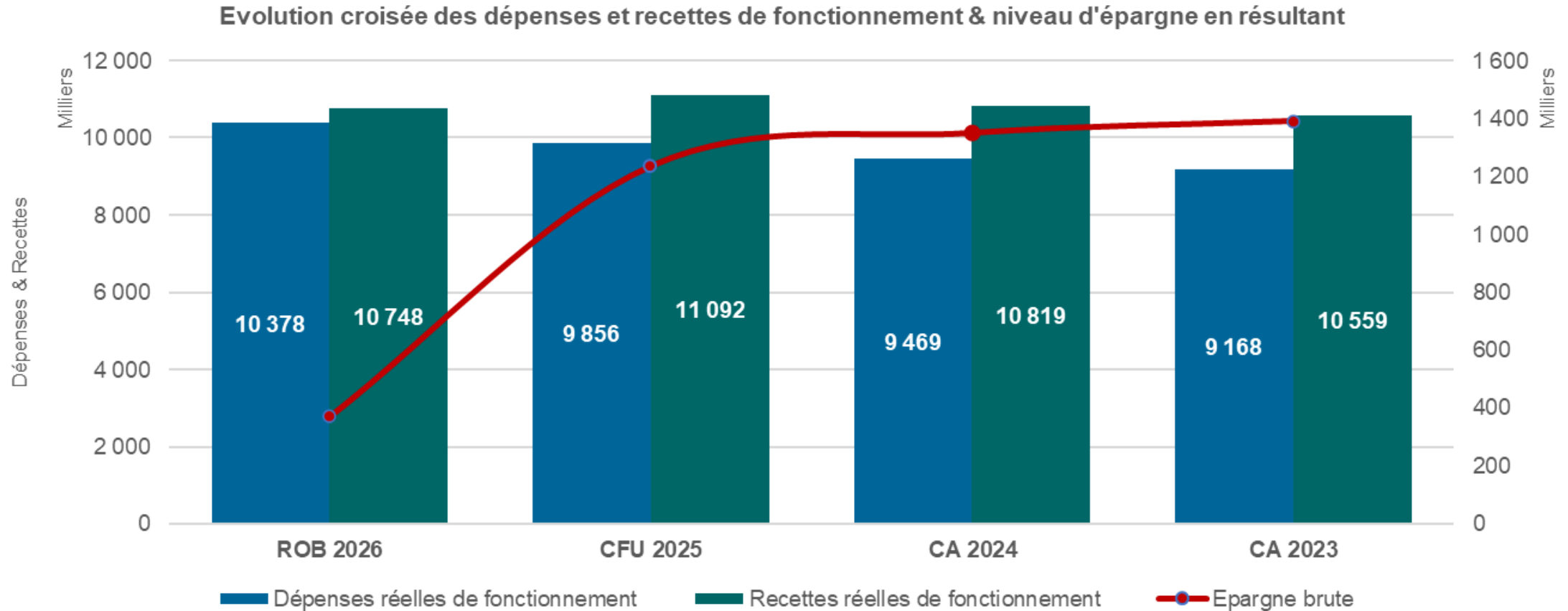
- Du maintien des budgets de fonctionnement des services malgré des réalisations 2025 inférieures au BP 2025 de 0,2 m€ (économies réalisées par le service technique) ;
- De la location d'Algeco pour 192 K€ ;
- De la prise en compte de frais d'honoraires pour 100 K€, relatifs à la recherche de financements pour le projet de rénovation du groupe scolaire ;
- De la prise en compte de l'assurance Dommage-Ouvrage pour la réhabilitation du groupe scolaire pour 84 K€ ;
- De la prise en compte de la maintenance vidéosurveillance pour 50 K€ ;

Les recettes de fonctionnement de l'ordre de 10,7 m€ sont en légère baisse de – 0,3 m€ par rapport au réalisé 2025 du fait :

- L'absence de produits exceptionnels à 178 K€ sur 2025 (indemnités de résidence notamment pour 142 K€) ;
- Absence des pénalités perçues sur marché contre 19 K€ imputés à la société de nettoyage en 2025 ;
- Diminution des dotations de l'Etat (absence de DGF, de dotation de recensement, SP Petite enfance).

3.3. SYNTHÈSE & ÉPARGNE ANNUELLE

Épargne annuelle

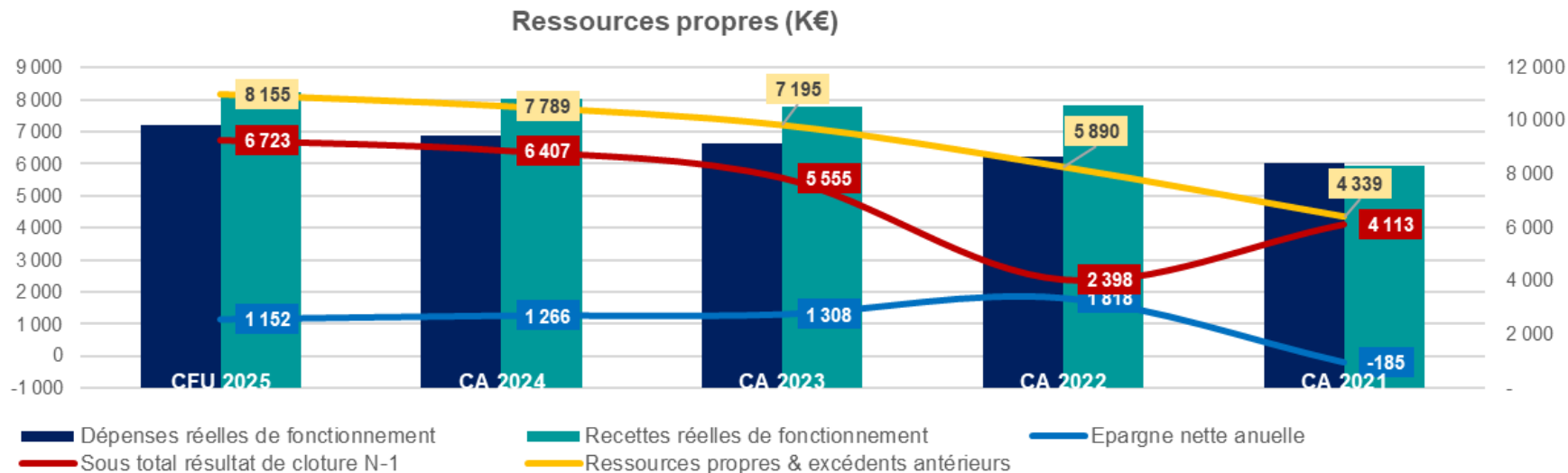


4. Section d'investissement

4.1. RESSOURCES PROPRES 2025

Les ressources propres et excédents antérieurs 2025 s'établissent à 8 155 K€

En K€	CFU 2025	CA 2024	CA 2023	CA 2022	CA 2021
Epargne brute anuelle	1 235	1 350	1 391	1 900	-124
Remboursement de la dette en capital	-84	-83	-83	-82	-61
Epargne nette anuelle	1 152	1 266	1 308	1 818	-185
Excédent antérieur fonctionnement	5 918	5 097	4 161	2 585	4 119
Résultat antérieur investissement	805	1 310	1 394	-1 225	-112
1068-Affectation résultat				1 038	106
Sous total résultat de clôture N-1	6 723	6 407	5 555	2 398	4 113
Valeur nette comptable des actifs cédés	46	26	0	820	8
FCTVA	234	90	332	853	402
Ressources propres & excédents antérieurs	8 155	7 789	7 195	5 890	4 339



4.2. REALISATIONS 2025

La commune a mandaté 1 704 K€ de dépenses d'équipement et 1 495 K€ restaient à réaliser, soit un total de dépenses d'équipement à 3 199 K€.

Le tableau ci-contre présente les investissements réalisés ainsi que leurs financements.

Les opérations non individualisées concernent principalement :

- La rénovation de l'espace Fernandel pour 197 K€ (hors RAR) ;
- L'acquisition d'un terrain pour 184 K€ ;
- Des véhicules pour 111 K€ suite au cambriolage : camion fourgon 45 K€ - véhicule festivités pour 39 K€ et véhicule pour le transport des personnes âgées 27 K€;
- Une scène mobile pour 81 K€ ;
- Aménagement d'une aire de benne pour 54 K€ ;
- Attribution de compensation pour 52 K€
- Des bungalows pour la plage du Rouet pour 47 K€ ;
- Balisage en mer pour 37 K€ ;
- Travaux génie civil éclairage public pour 34 K€ ;
- Schéma directeur projet AVELO et sirène PPI pour 30 K€.

Dépenses hors opérations par compte			
En K€	Réalisations	RAR	Total
20 - Immobilisations incorp. (hors 204)	115	43	158
204 - Subventions versées	62	404	466
21 - Immobilisations corporelles	997	661	1 657
23 - Immobilisations en cours	4	3	7
Total	1 177	1 111	2 288

A l'issue de l'exercice 2025, 5 632 K€ d'excédents, toutes sections confondues y compris restes à réaliser, sont disponibles pour financer le budget 2026.

En K€	CFU 2025	RAR 2025	CA 2024	CA 2023	CA 2022
Dépenses annuelles d'équipement	1 704	1 495	1 768	1 387	2 483
Opérations pour compte de tiers - 45 dépenses			146	291	360
Opérations non individualisées - OPNI	1 177	1 111	1 377	940	386
Op 24 - Vidéo surveillance	38	7	48	68	417
Op 28 - Plantations et système d'arrosage	4		13	-	-
Op 29 - Aménagements sols & voiries			-	-	17
Op 58 - Centre aéré halte garderie	5		-	-	-
Op 61 - Complexe sportif			31	37	1 274
Op 63 - Skatepark				-	20
Op 64 - Construction CCAS				-	4
Op 65 - Extension cimetière		77	32	7	6
Op 66 - Pôle Senior			1	43	-
Op 67 - Ecole Simone Thoulouze	128	260	120	-	-
Op 68 - Plage du Rouet	354				
Op 69- Accessibilité		40			

En K€	CFU 2025	RAR 2025	CA 2024	CA 2023	CA 2022
Subventions perçues et rbt tiers	444	232	702	599	2 148
Opérations pour compte de tiers - 45 - recettes			146	291	360
Opérations non individualisées - OPNI	208	204	465	115	651
Op 24 - Vidéo surveillance	5			74	166
Op 28 - Plantations et système d'arrosage				-	-
Op 29 - Aménagements sols & voiries				-	-
Op 58 - Centre aéré halte garderie				-	-
Op 61 - Complexe sportif	10		71	119	960
Op 62 - Guichet unique				-	9
Op 63 - Skatepark				-	-
Op 64 - Construction CCAS				-	2
Op 65 - Extension cimetière	36	16	21	-	-
Op 66 - Pôle Senior	14			-	
Op 67 - Ecole Simone Thoulouze	35	12			
Op 68 - Plage du Rouet	135				
Nouvel emprunt					

Delta de financement de l'investissement	-1 261	-1 263	-1 066	-788	-335
Besoin de financement	-1 261		-1 066	-788	-335
Autofinancement	8 155		7 789	7 195	5 890
Solde des restes à réaliser	-1 263				
Résultat de clôture	5 632		6 722	6 406	5 555

4.3. INVESTISSEMENTS 2026

Restes à réaliser (RAR) 2025

Le budget 2026 reprendra les restes à réaliser suivants, arrêtés au CFU 2025 :

Dépenses d'équipements	
En euros	RAR
OPNI - Opérations non individualisées	1 111
Op 24 - Vidéo surveillance	7
Op 65 - Extension cimetièrè	77
Op 67 - Ecole Simone Thoulouze	260
Op 69- Accessibilité	40
Total RAR en dépenses	1 495

Recettes d'investissements	
En euros	RAR
Opérations non individualisées - OPNI	204
Op 65 - Extension cimetièrè	16
Op 67 - Ecole Simone Thoulouze	12
Total RAR en recettes	232

Solde des Restes à Réaliser	-1 263
------------------------------------	---------------

Les RAR en dépenses relatifs aux opérations non individualisées concernent principalement :

- le fonds de concours à verser à la Métropole pour 404 K€ (marché de performance énergétique - régularisations 2019-2023)
- les travaux de rénovation de l'espace Fernandel pour 89 K€,
- la vidéoprotection pour 71 K€
- les travaux d'éclairage du Tennis loisirs pour 62 K€
- le véhicule de la PM pour 40 K€
- les travaux du skate-park pour 36 K€

Les RAR en recettes concernent les demandes de versement d'acompte ou de solde de subvention non encore versés par le Département

Ces restes à réaliser seront reportés au BP 2026.

4.3. INVESTISSEMENTS 2026

Orientations 2026

En K€	DOB 2026
Epargne brute anuelle	371
Remboursement de la dette en capital	-84
Epargne nette anuelle	286
Excédent antérieur fonctionnement	5 630
Résultat antérieur investissement	242
1068-Affectation résultat	1 021
Sous total résultat de clôture N-1	6 892
Cessions d'éléments d'actif	0
FCTVA	200
Ressources propres & excédents antérieurs	7 379
Solde des restes à réaliser	-1 263
Equipement autofinancable	6 116

Sur la base des orientations envisagées en recettes et en dépenses de fonctionnement, après prise en compte des résultats (y compris restes à réaliser) 6,1 m€ d'équipements nets des subventions pourraient s'autofinancer.

Les investissements prévus au BP 2026 sont les suivants :

Investissement - BP			
En K€	BP 2026	RAR 2025	TOTAL BP 2026
OPNI - Opérations non individualisées	1 071	1 111	2 182
2031 - Frais d'études	30	42	72
2033 - Frais d'insertion	10	1	11
2041512 - Bâtiments et installations		404	404
20421 - Biens mobiliers, matériel et études	10		10
2046 - Attributions de compensation d'investissement	52		52
2128 - Autres agencements et aménagements	65	38	103
21311 - Bâtiments administratifs	3		3
21312 - Bâtiments scolaires		1	1
21316 - Equipements du cimetière	12		12
21318 - Autres bâtiments publics	37	6	43
21351 - Bâtiments publics	503	390	893
2151 - Réseaux de voirie	51		51
2152 - Installations de voirie	11		11
21534 - Réseaux d'électrification		104	104
21538 - Autres réseaux	10		10
215738 - Autres matériels et outillages de voirie	8	2	10
21578 - Autre matériel technique	8	14	22
2158 - Autres installations, matériel et outillage techn	15	23	38
21828 - Autres matériels de transport	65	41	106
21838 - Autre matériel informatique	27	4	31
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire	1		1
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	6	1	7
2188 - Autres immobilisations	147	37	184
23. Immobilisations en cours	-	3	3
Opérations Individualisées	5 045	384	5 429
24 - VIDEO-SURVEILLANCE ESPACES PUBLICS		7	7
28 - PLANTATIONS ET SYSTEMES ARROSAGE			-
58 - CENTRE AERE HALTE GARDERIE			-
61 - COMPLEXE SPORTIF	150		150
65 - EXTENSION DU CIMETIERE	50	77	127
67 - ECOLE SIMONE THOULOZE	3 992	260	4 252
68 - PLAGE DU ROUET			-
69 - ACCESSIBILITE	394	40	433
71 - SENTIER DU LEZARD	460		460
Total des dépenses d'équipement	6 116	1 495	7 611
Chap. 16 - Emprunt bancaire	84	-	84
Total dépenses d'investissement	6 200	1 495	7 695

5. Encours de la dette

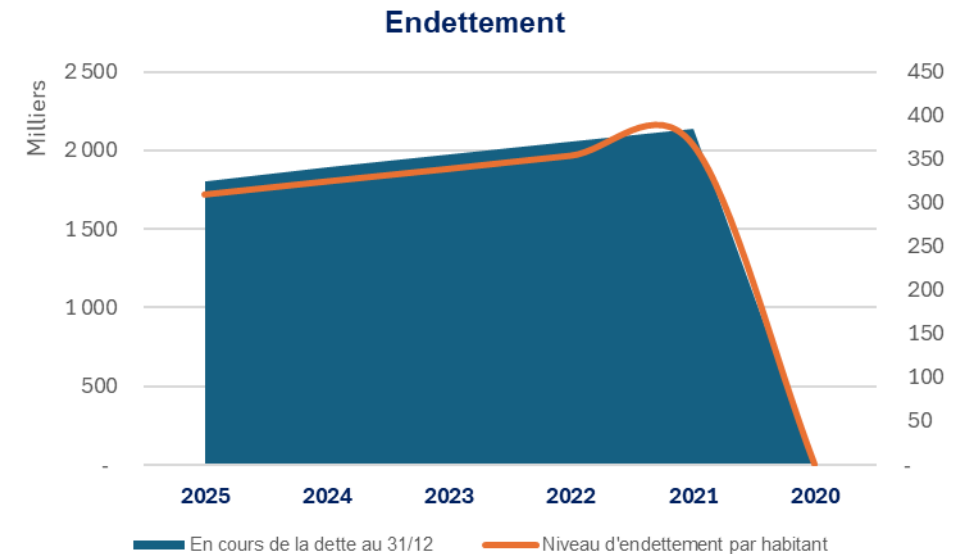
5. ENCOURS DE LA DETTE

Le niveau d'endettement de la commune est faible à 1 807 K€ à la fin de l'exercice 2025.

L'endettement de la commune représente **309€ par habitant** à la clôture 2025.

La capacité de désendettement de la commune reste très faible à **1,46 ans** (nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette avec les ressources annuelles).

Le budget 2026 intègre le remboursement du capital à hauteur de 84 K€ ainsi que des intérêts de l'ordre de 11 K€.



Emprunt 2026

En euros	Nominal	CRD au 01/01/2026	Remboursement capital #16	CRD au 31/12/2026	Remboursement intérêts #66	ICNE #66
Prêt banque postale	2 200 000	1 806 565	84 242	1 722 324	9 160	1 313
	2 200 000	1 806 565	84 242	1 722 324	9 160	1 313

Caractéristiques du prêt en cours

Nominal : 2 200 000€ - Durée : 25 ans - Taux fixe : 0,59% - Commission d'engagement de 0,7% - TAEG : 0,6%

Périodicité : trimestrielle

6. Conclusion

6. CONCLUSION

En conclusion, au stade du ROB le budget 2025 s'élèverait à 16 483 K€ en fonctionnement et à 7 900 K€ en investissement (dont RAR 2025)

Recettes de fonctionnement		BP 2026	BP 2025	Recettes d'investissement		BP 2026	BP 2025
013 Atténuations de charges		30	30	13 Subventions		232	236
70 Produits des services		902	862	10 FC TVA		200	200
73 Impôts et taxes		1 086	1 388				
731 Impositions directes		7 804	7 272				
74 Dotations		301	318				
75 Autres produits de gestion courante		616	721	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		1 021	
78 Reprises sur provisions		10	-				
Total recettes réelles de fonctionnement		10 748	10 592	Total recettes réelles d'investissement		1 453	436
042 Opération d'ordre transfert		105	33	021 Virement de la section de fonctionnement		5 455	5 934
				040 Opération d'ordre entre section		650	634
				041 Opérations patrimoniales		100	106
Total recettes d'ordre en fonctionnement		105	33	Total recettes d'ordre en investissement		6 205	6 673
R002 Résultat excédentaire reporté		5 630	5 918	R001 Solde d'exécution reporté		242	805
Total recettes de fonctionnement		16 483	16 543	Total recettes d'investissement		7 900	7 915
Dépenses de fonctionnement				Dépenses d'investissement			
011 Charges à caractère général		3 091	2 683	20 Immobilisations incorporelles		593	157
012 Charges de personnel		5 175	5 075	204 Subventions versées		466	486
014 Atténuation de produits		1 023	970	21 Immobilisations		1 763	1 569
65 Autres charges de gestion courante		1 055	1 216	23 Travaux en cours		4 789	5 481
66 Charges financières		10	11				
67 Charges exceptionnelles		-	10	16 Emprunts		84	84
68 Dotations aux provisions		23	11				
Total dépenses réelles de fonctionnement		10 378	9 975	Total dépenses réelles d'investissement		7 695	7 776
023 Virement à la section d'inves.		5 455	5 934	040 Opérations d'ordre entre section		105	33
042 Opération d'ordre de transfert		650	634	041 Opérations patrimoniales		100	106
Total dépenses d'ordre en fonctionnement		6 105	6 567	Total dépenses d'ordre en investissement		205	139
D002 Résultat déficitaire reporté				D001 Solde d'exécution négatif reporté			
Total dépenses de fonctionnement		16 483	16 543	Total dépenses d'investissement		7 900	7 915
Epargne de gestion		394	648	Solde des restes à réaliser		-1 257	-310
Epargne brute		371	617				
Epargne nette		286	533				